



P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Commune d'ANTHON

4.1.a. Servitudes de mixité sociale

Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation
de l'élaboration du PLU
en date du 18 mars 2014.

Le Maire,
Bruno BON



Liste des secteurs de mixité sociale
(article L.123-1 16° du code de l'urbanisme)

N° de secteur	Rue ou lieudit ou nom de l'opération Zonage PLU	Pourcentage du programme de logements et/ou nombre
1	Le Château AUba _{OA1}	30 % un minimum de 6 LS et un maximum de 7 LS
2	Le Vivier AUba _{OA2}	60 % un minimum de 6LS et un maximum de 7 LS